

FLASH CGT

Suite à la récente réunion de négociation qui s'est tenue sur le site de Framatome Jarrie, dans le cadre de Frame et de la mise en conformité de la **Nouvelle Convention Collective Nationale de la Métallurgie (NCCNM)**, deux avenants aux accords concernant les astreintes laboratoire & maintenance et supervision sont prêts à être signés.

Après avoir consulté les membres syndiqués et les salariés, la **CGT** a respecté le processus démocratique en décidant de signer ces deux avenants. Nous considérons la consultation de nos membres comme une pierre angulaire de notre fonctionnement démocratique. En prenant en compte les voix des syndiqués et des salariés, nous nous assurons d'une représentation juste et équilibrée des intérêts de tous les salariés.

La décision de signer les deux avenants découle d'un processus transparent et inclusif. Les opinions et les préoccupations de nos membres ont été entendues et prises en compte lors des consultations. Les discussions ont permis d'identifier les avantages et les inconvénients de chaque avenant, ainsi que leurs implications pour les salariés.

En signant ces deux avenants, la CGT cherche à concilier les différentes perspectives et à répondre aux besoins variés de ses membres. Nous reconnaissons que chaque individu a des priorités différentes et que ces avenants offrent des opportunités et des compromis différents. En respectant le processus démocratique, nous souhaitons garantir que chaque voix est entendue et que chaque opinion est prise en considération.

En fin de compte, notre décision de signer ces deux avenants reflète notre engagement envers la démocratie et notre volonté de représenter au mieux les intérêts des salariés. Nous continuerons à œuvrer activement pour défendre leurs droits, améliorer leurs conditions de travail et promouvoir la justice sociale au sein de notre entreprise.

La prochaine réunion de négociation sur le site de Framatome Jarrie est prévue pour le 13 juin et portera sur la révision de l'accord GPEC, que la CGT a signé le 27/11/2020. Nous nous concentrerons principalement sur les annexes, en mettant l'accent sur la cartographie des emplois, afin de nous conformer à la NCCNM.

Cette mise à jour de l'annexe est d'une importance cruciale, car elle renvoie aux coefficients de l'ancienne CCNM. Cette réunion marquera un tournant dans notre façon d'aborder les emplois et les perspectives professionnelles.

**LA CGT FRAMATOME SERA TOUJOURS
DU CÔTÉ DES TRAVAILLEURS !**

REJOINDRE LA CGT FRAMATOME

**POUR UN VÉRITABLE
SYNDICALISME DE DÉFENSE
DES SALARIÉS, IL FAUT SE
SYNDIQUER CGT !**

